

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1002
VENDREDI 10 MAI 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

La Défense est une priorité

Le 16 avril, quelques jours avant la publication du Livre blanc, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, est intervenu devant le Bureau national du PS.

« La République a besoin d'un outil de Défense cohérent avec les risques et les menaces actuels, respectueux des responsabilités et des valeurs de la France et à la hauteur des ambitions de rayonnement de notre pays sur la scène internationale. C'est le sens de l'action engagée par le président de République et mise en œuvre par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian », a rappelé Harlem Désir à l'issue de cette intervention.

Dans un communiqué, le bureau national du PS a « **salué les opérations militaires qui ont été menées depuis mai dernier : le désengagement des forces françaises d'Afghanistan, conformément à l'engagement de campagne de François Hollande, et le soutien déterminant apporté au peuple malien contre des groupes terroristes qui menaçaient l'intégrité même de leur pays.** »

Le Livre blanc sur la Défense nationale et la sécurité nationale, rendu public le 30 avril, répond aux cinq objectifs définis en 2012 par le président de la République dans le domaine de la Défense : fixer un cap à notre stratégie, construire une politique industrielle, rétablir un fonctionnement équilibré des pouvoirs publics, offrir aux personnels civils et militaires la reconnaissance et la concertation auxquelles ils ont droit et relever le rôle de la Défense comme élément de la cohésion nationale.

Le Livre blanc, ainsi que l'orientation budgétaire de la Défense pour les années 2014-2020, approuvée par le chef de l'État le mois dernier, viendront donner les moyens aux ambitions de la France, quand la droite a refusé pendant cinq ans de prendre les décisions nécessaires, en ne respectant ni la trajectoire définie par le Livre blanc de 2008 ni la loi de programmation militaire de 2009.

Ce budget corrigera les dégâts causés à notre Défense ces dix dernières années, tout en participant à l'effort commun de réduction des dépenses publiques. En dépit des contraintes financières, la France préservera l'essentiel de ses capacités opérationnelles et industrielles et pourra ainsi garder son rang international.



Des moyens au service d'une ambition

Les Socialistes rappellent avec force leur attachement à une Défense efficace, et respectueuse des femmes et des hommes qui la portent, à la stratégie de la France dans la géopolitique mondiale mais aussi à la construction d'une Europe de la Défense qui est, aujourd'hui, une nécessité à la fois politique, industrielle, économique et budgétaire. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/05/2013



Dossier de la semaine

Un an de changement



Vie de la Fédération

*Université permanente
2013*



Interview

Un socialiste atypique

Avec Noëlline Castagnez

Pyromanes

Normalement, lorsque que des exactions sont commises dans une ville, on peut s'attendre à ce que les élus, de toute sensibilité, condamnent les auteurs de ces actes et appellent à l'apaisement. À Quimper, ce n'est pourtant pas ce qui s'est passé après les dégradations commises sur les barrières d'un parking. L'opposition UMP a rejeté la responsabilité de ces actes sur la majorité municipale, accusée « de créer un climat malsain dans la ville ».

Cet événement local illustre malheureusement une tendance plus générale de l'UMP qui consiste à jeter systématiquement de l'huile sur le feu, à attiser les conflits et ensuite à accuser la gauche de « dresser les Français les uns contre les autres ». Ce n'est pas acceptable et les auteurs de ces discours doivent prendre garde car on ne peut pas tenir un double discours.

PS29

Boîte à outils



En septembre 2011, dans le cadre de la campagne des Primaires citoyennes, François Hollande s'était rendu aux Mureaux, dans les Yvelines, pour rencontrer des jeunes. C'est dans le quartier de Bècheville que le président de la République s'est rendu, le 30 avril, pour expliquer la politique de l'emploi du gouvernement.

Même si la formule a pu être détournée, François Hollande a rappelé que la France s'est doté d'outils pour lutter contre le chômage :

« On a souri sur la boîte à outils, encore que quand vous tombez en panne, mieux vaut avoir des outils que rien du tout », a ironisé le président après avoir rencontré les élèves du collège Jean Vilar des Mureaux.

Le Parti Socialiste, par la voix de sa porte-parole Frédérique Espagnac, a « salué l'initiative prise par le président de la République de se rendre dans ce quartier, à l'écoute de ses habitants, particulièrement concernés par les enjeux liés à l'éducation et à la bataille pour l'emploi ».

Il se félicite des mesures affirmées par le chef de l'État, notamment l'affectation dans les quartiers populaires de 20% des 2000 CDI créés chez Pôle Emploi, ainsi que l'augmentation des emplois « francs » qui permettent aux entreprises qui embauchent un jeune des quartiers en difficulté de bénéficier d'exonérations fiscales.

En 2013, ce sont 2000 emplois de ce type qui seront créés dans dix agglomérations. Le Président a aussi annoncé la généralisation des clauses d'insertion, qui permettent à des entreprises pratiquant une politique d'insertion d'être prioritaires dans l'attribution de marchés publics.

« Nous sommes particulièrement satisfaits qu'à l'occasion de cette rencontre le chef de l'État ait rappelé son engagement continu en faveur de la jeunesse, dont il a fait la priorité de son quinquennat », a insisté la porte-parole du Parti Socialiste.

« Nous saluons sa détermination encore réaffirmée ce matin à inverser la courbe du chômage à la fin de l'année et son appel à la mobilisation de toutes les forces vives du pays pour réaliser cet objectif », a conclu la porte-parole du PS.

Un an de changement

Il y a un an, les Français choisissaient de faire confiance à François Hollande pour présider le pays. Durant cette année, les engagements de la campagne ont été tenus. Pour le faire savoir, le Parti Socialiste vient de lancer une grande campagne d'information.



Des réponses à l'urgence sociale

« Depuis un an, la gauche agit pour redresser la France, rétablir la justice sociale et préparer l'avenir », rappelle Harlem Désir en préambule du tract national. « Depuis son élection, François Hollande et la majorité ont engagé le changement attendu par les Français. Face à l'urgence et après cinq ans de sarkozysme qui a aggravé le chômage, les inégalités et la dette, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault met en œuvre le redressement budgétaire, productif et éducatif du pays ». Le déclin n'est pas notre destin, nous ne nous y résignons pas et nous travaillons à faire sortir la France plus grande et plus forte de la crise qu'elle traverse. François Hollande a aussi assumé un choix clair : préparer l'avenir au service de la jeunesse. Il se bat pour que demain, nos enfants vivent mieux que leurs parents. Les attentes, les impatiences, parfois les inquiétudes sont légitimes. Mais chacun sait que les efforts que la France entreprend pour sortir de la crise sont plus justes et mieux partagés. **« Le changement est en marche et François Hollande a la France au cœur : face à la droite et à tous les conservatismes qui veulent empêcher le changement, il a besoin de chaque Française et de chaque Français pour faire réussir notre pays »**, conclut le premier secrétaire national.

À peine élue, la nouvelle majorité a rétabli le droit à la retraite à 60 ans pour les salariés ayant effectué des carrières longues. Dès le mois de juillet 2012, le

SMIC a augmenté de 2% après cinq ans de stagnation. L'allocation de rentrée scolaire a été revalorisée de 25%, dès le mois de septembre 2012.

150 000 emplois d'avenir, destinés à permettre aux jeunes peu qualifiés d'entrer sur le marché du travail doivent être signés entre 2012 et 2013. 500 000 contrats de génération, destinés à permettre à des jeunes d'être embauchés et à des seniors de rester en activité seront signés durant le quinquennat.

A côté de ces deux mesures emblématiques, le pacte pour la croissance la compétitivité et l'emploi comprend 35 mesures destinées à relancer la croissance en soutenant les entreprises qui investissent, dans les filières d'avenir.

Les salariés sont mieux représentés dans les instances de gouvernance des grands groupes. Les contrats courts sont plus taxés.

Dans le même temps le déficit, creusé par le gouvernement précédent, est comblé car il en va de la souveraineté économique du pays.

L'école est essentielle pour préparer l'avenir. Alors que chaque année, depuis cinq ans, le nombre de postes d'enseignants baissait, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a programmé la création de 60 000 postes d'ici 2017 et le rétablissement d'une véritable formation pour les enseignants.



A Quimper en avril 2012

Les lois ont été votées, les dispositifs existent. Reste maintenant aux salariés, aux chefs d'entreprise, aux élus de s'en saisir pour relancer la croissance et l'emploi de manière à inverser, dès que possible, la courbe du chômage.

En savoir plus : <http://www.parti-socialiste.fr/1andechangement/>

Université permanente 2013

La première édition de l'Université permanente fédérale va se tenir sur deux week-ends, les 8 et 9 juin et les 5 et 6 octobre.

« Par expérience, nous savons que les formations rassemblées sur deux jours permettent aux stagiaires de mieux se connaître et de former un groupe plus soudé », explique Étienne Valois, secrétaire fédéral chargé de la Formation.

« Ce cycle de formation est ouvert à l'ensemble des adhérents qui souhaitent progresser et acquérir de nouveaux outils, pour pouvoir prendre des responsabilités ou être plus efficaces dans leur militantisme », explique Étienne Valois. Une « promotion » d'une quinzaine de stagiaires bénéficiera, sur deux week-ends, de quatre ateliers de formation « technique » et de deux formations de fond, « dans un cadre chaleureux et convivial », précise le secrétaire fédéral.



Une session de l'Université permanente 2009

Pour la session 2013, les formations pratiques porteront sur la prise de parole en public, la conduite de campagne électorale, l'argumentation politique et la conduite de réunions.

La partie théorique sera plus tournée vers les questions liées à la politique économique et aux actions des socialistes dans les territoires.

« Le nombre de places est limité à quinze car nous voulons constituer un groupe assez nombreux pour permettre l'émulation, mais assez réduit afin que chacun puisse participer pleinement aux ateliers », résume le secrétaire fédéral. Cette promotion 2013 sera paritaire.

« Les stagiaires doivent s'engager à suivre les deux week-ends de formation », insiste Étienne Valois. Une participation aux frais de 15 euros sera demandée.

Les adhérent-es intéressé-es doivent faire parvenir leur candidature par mail auprès de ev.psformation@orange.fr ou par courrier (Catherine Milin, Parti Socialiste, 13 rue de Portzmoguer - 29200 Brest) en précisant leur responsabilité au sein du PS. 📧

Interview

Un socialiste atypique

Avec Noëlline Castagnez

« **Pierre Bérégovoy en politique** (L'Harmattan) est un ouvrage collectif, dirigé par Noëlline Castagnez.

Cap Finistère : Qui est à l'origine de ce projet de livre ?

Noëlline Castagnez : Olivier Rousselle, président des Amis de Pierre Bérégovoy et Jean-François Sirinelli, directeur du Centre d'Histoire de Sciences Po (CHSP), m'ont demandé d'organiser un colloque sur l'aspect politique de la carrière de Pierre Bérégovoy, à l'image de celui qui avait été organisé sur son bilan économique. Il s'est tenu à Paris les 28 et 29 mai 2010 et a servi de base à ce livre.

Cap Finistère : Quelles sont les grandes étapes de sa carrière ?

Noëlline Castagnez : Né en Normandie en 1925, il est fils d'un réfugié ukrainien. Lorsque son père tombe malade, il interrompt ses études et, muni d'un CAP, entre en 1942 à la SNCF. Il participe à la Résistance avec

les cheminots puis rejoint les FFI. Il adhère à la SFIO de la Seine-Inférieure et à la CGT, puis à FO, dès sa création en 1947. Il entre à GDF en 1951.

Secrétaire chargé des Relations extérieures, il renégocie les accords avec le PCF et les radicaux dans le cadre du Programme commun.

Après la victoire de 1981, il accède au poste stratégique de secrétaire général de l'Élysée. Pierre Mauroy le nomme ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, en 1982. En 1984, Laurent Fabius, le nomme ministre de l'Économie et des Finances.

En 1988, il participe à la direction de la campagne et redevient ministre de l'Économie et des Finances. Après la rude défaite électorale de mars 1992, il remplace Édith Cresson à Matignon, onze mois avant les Législatives. Mais, face à la récession, la timide victoire du « oui » à Maastricht ne suffit pas à redonner l'élan nécessaire. Plus dures sont pour lui les révélations sur le prêt personnel d'un million de francs sans intérêt, pour l'achat de son appartement parisien, accordé par un ami de Mitterrand. La déroute aux Législatives de mars 1993

provoque la chute de son gouvernement. Se croyant abandonné par sa famille politique, ne pouvant supporter les soupçons de corruption, il se donne la mort sur les bords du canal de Nevers le 1^{er} mai 1993.

Cap Finistère : On a l'impression que partout, Pierre Bérégovoy a été « atypique ».

Noëlline Castagnez : Son parcours est atypique pour deux raisons.

D'une part, il n'appartient pas à la génération des « Sabras » (en référence aux citoyens juifs nés sur la terre d'Israël, François Mitterrand appela ainsi les socialistes nés à la politique au moment du congrès d'Épinay ou peu de temps après). Ainsi, il a longtemps été un minoritaire : militant FO et socialiste SFIO dans une Seine-Maritime fief de la CGT et longtemps imperméable au socialisme, modeste responsable de la « petite gauche », proche d'un prestigieux mais néanmoins isolé Pierre Mendès France jusqu'en 1969, puis cadre du convalescent NPS d'Alain Savary, il est minoritaire, encore, dans le PS d'Épinay. 📖



Agenda

18 mai

14h00 à 18h00 :

Conférence-débat sur la jeunesse, salle Kernéis à Daoulas.

23 mai

18h45 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

27 mai

Conseil fédéral sur l'Europe.

7 juin

Convention fédérale sur l'Europe.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 1002 - Vendredi 10 mai 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

Maître Anne-Sophie QUEINNEC,
Notaire à BREST (29200)
24, rue Boussingault

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Sophie QUEINNEC, Notaire à BREST, le 27 mars 2013, enregistré à la recette des impôts de BREST PONANT le 18 avril 2013, bordereau n° 2013/620, Case n° 6, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI DES BUREAUX.

Forme : Société Civile Immobilière.

Capital social : Cent cinquante euros (150 euros) constitué uniquement d'apports en numéraire.

Siège social : BREST (29200) 10, rue Chateaubriand.

Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

L'exercice commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Gérance : Madame Claudie CABON épouse LEMETAYER demeurant à BREST (29200) 10, rue Chateaubriand.

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis,
Le Notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à QUIMPER du 29 avril 2013, il a été constitué :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination :

ADS NÉGOCE.

Siège : 39, rue Roger Salengro - 29000 QUIMPER.

Durée : 99 ans.

Capital : 4 000 euros.

Objet : Négoce de matériaux en bâtiments, location de matériel.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Alain de BERNARDY DE SIGOYER 39, rue Roger Salengro - 29000 QUIMPER.

La société sera immatriculée au RCS de QUIMPER

Pour avis,
Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BREST du 12 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

GEROTL.

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 15, avenue de Tarente - 29200 BREST.

Objet : L'achat, la souscription, la gestion et la disposition de droits sociaux de sociétés commerciales et de toutes autres valeurs de placement, la prestation de services administratifs et financiers au profit de ses filiales, La boucherie charcuterie traiteur (activité de production et vente au détail).

La participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres et droits sociaux, fusion, de prise en location-gérance de fonds de commerce.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1 000 euros par apports en numéraire ; il est divisé en 50 actions de 20 euros chacune entièrement libérées.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque membre de l'assemblée a, sous réserve des exceptions légales, autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions à l'exception des cessions aux associés, aux conjoints et aux enfants sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers.

La société est dirigée par Monsieur Rémi CLOITRE, président, demeurant à DOUARNENEZ, 29100, chemin de Kergoulinet, désigné pour une durée indéterminée

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
Le Président.

AVIS AU PUBLIC COMMUNE DE LOPERHET

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2013-09 en date du 8 avril 2013.

Le maire de LOPERHET a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A cet effet, Monsieur Ernest QUIVOURON a été désigné par le Tribunal Administratif de RENNES en qualité de Commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du mardi 30 avril 2013 au vendredi 31 mai 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie de Loperhet - 119 rue René Goubin - 29470 LOPERHET.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le samedi 18 mai 2013 de 9h15 à 12h00 ;

- Le mercredi 22 mai 2013 de 9h15 à 12h00 ;

- Le vendredi 31 mai 2013 de 14h15 à 17h00.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le maire,
François COLLEC.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat

3, rue Kéruvel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

ILONA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 83 400 euros

Siège social : Zone Artisanale Kérébars
29820 GUILERS

439 188 384 RCS BREST

Aux termes d'un acte unanime en date du 15 avril, les associés statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat

3, rue Kéruvel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

MARCA

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 16, rue Amiral Desfossés
29200 BREST

484 326 087 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2013, l'associée unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU
Avocat

3, rue Kéruvel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

MARTINS

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone Artisanale Kérébars
29820 GUILERS

449 007 814 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 15 avril 2013, l'associée unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Gwenaél RAOUL, Notaire à QUIMPER, le 6 avril 2013, Monsieur Denis Marcel Raymond COTTEN et Madame Christine Bernadette MERCIER, son épouse, demeurant ensemble à QUIMPER (29000) 32, rue Galaad.

Nés tous deux à QUIMPER (29000) savoir :

- Monsieur COTTEN le 30 mars 1960.

- Madame COTTEN le 25 février 1958.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de TRÉGOUREZ (29970), le 18 septembre 1993.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution au survivant et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Gwenaél RAOUL, notaire à QUIMPER.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis et mention.